



Journal Socialiste Quotidien

DE ROUBAIX-TOURCOING

BUREAUX
13, Rue des Champs, 13
ROUBAIX

BUREAUX
2, Rue de la Cloche, 2
TOURCOING

NOTRE TOMBOLA

Pour célébrer un tirage quotidien de VINGT-CINQ MILLE EXEMPLAIRES attentifs sans interruption, depuis trois mois, par « Le Réveil du Nord » et « L'Égalité » de Roubaix-Tourcoing, notre administration a fait distribuer au public des suppléments comportant, avec les premières pages de notre nouveau feuillet.

La Joueuse d'Orgue

des billets permettant aux porteurs de ces suppléments de participer à une tombola GRATUITE.

Cette tombola sera tirée, samedi 5 Novembre, à sept heures du soir, et les numéros gagnants seront publiés dans le journal qui paraîtra dimanche matin, 6 Novembre.

Le premier numéro sortant aura droit à une

Obligation à lots de la ville de Bruxelles d'une valeur de 108 fr. et participant à des tirages comportant des lots de

Cent cinquante mille et de cent mille francs

Le second numéro aura droit à un BON DE L'EXPOSITION participant à des tirages comportant des lots de :

Cinq Cent Mille Francs

ET DE

CENT MILLE FRANCS

DIX MILLE FRANCS

CINQ MILLE FRANCS

MILLE FRANCS

CENT FRANCS

et donnant droit à vingt entrées à l'Exposition.

Le troisième aura droit à un autre BON DE L'EXPOSITION.

Le quatrième à un troisième BON DE L'EXPOSITION.

Le cinquième à un VÊTEMENT COMPLET.

Le sixième à une MONTRE à REMONTOIR.

Le septième, à une loge de quatre places au Grand Théâtre de Lille.

Le huitième, à un abonnement à UN AN au journal « Le Socialiste ».

Le neuvième, à un abonnement de SIX MOIS au « Réveil du Nord » ou à « L'Égalité » de Roubaix-Tourcoing.

Le dixième, à un abonnement de TROIS MOIS au « Réveil du Nord » ou à « L'Égalité » de Roubaix-Tourcoing.

Le onzième, à une Surprise.

Le tirage aura lieu, samedi 5 courant, dans les nouveaux bureaux de notre Administration, 61, rue des Ponts-de-Comines.

Toute personne porteur du Supplément pourra assister à cette opération.

Les numéros gagnants seront publiés dans le « Réveil du Nord » et dans « L'Égalité » qui paraîtront dimanche matin. Ils seront gratuitement communiqués, dans nos bureaux ou par nos vendeurs, à toute personne qui en fera la demande.

AVIS IMPORTANT. — Tous les lots non réclamés le Jeudi 10 Novembre seront remis à un nouveau tirage qui aura lieu le Vendredi 11, à sept heures, « Le Réveil » et « L'Égalité » de Samedi donneront les résultats de ce nouveau tirage, qui sera renouvelé, s'il y a lieu, jusqu'à ce que tous les lots soient réclamés. Les porteurs de nos suppléments sont donc invités à les conserver.

QUE FERA-T-IL ?

Il n'insiste pas sur l'importance extrême de l'arrêt de la Cour de cassation. Nous qui n'avons cessé de demander la vérité, toute la vérité, nous nous réjouissons qu'elle ait ordonné une enquête qui portera sur tous les dossiers secrets, ultra-secrets et extra-secrets. A vrai dire des maintenant il me paraît bien difficile aux hommes de bonne foi de conserver un doute.

Il est certain que Dreyfus est innocent. Il est certain aussi que, pour l'royer au bagne et l'y maintenir, des crimes monstrueux ont été commis par l'État-major. La cour de cassation ne nous a pas appris beaucoup de choses nouvelles : ce qu'elle a dit, nous le disions, nous le démontrions depuis des mois.

Mais il était nécessaire que ces choses fussent dites par la cour de cassation elle-même. Car nombreux sont les esprits qui pour reconnaître la vérité ont besoin qu'elle soit appuyée par une grande autorité sociale et revêtue de la robe rouge des grands magistrats.

Il y a pourtant dans le rapport introductif du procureur, dans le rapport de M. Bard émis dans la plaidoirie de Me Morand quelques documents nouveaux — un intérêt très vif. D'abord, il y a le

texte exact de la lettre adressée par Esterhazy au général de Boisdeffre. Dans cette lettre Esterhazy le met en demeure d'agir sur les experts. Il veut qu'il obtienne d'eux qu'ils ne reconnaissent pas dans le dossier un espion allemand, et il ajoute : « Si vous n'obéissez pas cela je serai obligé de soutenir que mon écriture a été décalquée. » Cette lettre prouve deux choses. D'abord, elle contient l'aveu, par Esterhazy lui-même, que son bureau est de lui. Et, ensuite, elle démontre que le chef de l'État-major était au courant d'Esterhazy. Or, comme celui-ci est un traître payé par l'Allemagne, cette sorte de domestique du chef de notre armée envers un espion allemand prouve à l'évidence que l'État-major est prêt à de singulières réflexions.

Puis, il y a les documents qui établissent que, pendant que le général de Pellieux enquêtait sur Esterhazy, accusé de trahison, l'enquêteur et l'accusé se voyaient pour rédiger des communications à la presse et tromper l'opinion. On a trouvé, chose énorme, des lettres d'Esterhazy au général de Pellieux corrigées avant d'être livrées aux journaux par le général lui-même. Il effaçait les mots qui auraient révélé trop crûment la connivence avec le traître. Et c'est ainsi que celui-ci a été acquitté, pendant que l'innocent continuait à subir le supplice de la honte.

Enfin, Me Morand a cité le texte de la dépêche adressée en clair, au mois d'août dernier, par Esterhazy affolé, à son défenseur absent. Dans cette dépêche il supplie de recevoir son conseil d'affaires devant le conseil d'enquête qu'il n'a jamais agi que sur les ordres de l'État-Major et qu'il avait pu se lier avec les grands personnages militaires.

Devant le rapport émissif de M. Bard qui ne laisse subsister aucune charge contre Dreyfus et devant ces révélations terribles sur la complicité de l'État-Major avec le traître Esterhazy, les socialistes, les nationalistes, les libéraux, les démocrates, les radicaux, les bourgeois, les réactionnaires, les militaires, ils frappent les socialistes. On n'a dit aussi qu'il voudrait arrêter par la force le mouvement de pensée et de conscience qui emporte une partie de l'université vers un ordre nouveau, où le droit humain aura des garanties plus sérieuses. Guerre à la classe ouvrière et au socialisme ! Guerre à la pensée ! Voilà le programme de réaction par lequel M. Dupuy voudrait racheter aux nationalistes et des socialistes la révision inévitable.

Il ne nous déplaît pas de voir les nationalistes derrière M. Dupuy. En se coalisant avec les nationalistes, le libéralisme prend sa vraie place et son vrai rôle. Les chefs devaient finir ainsi : mais que font de ces ministres « radicaux », MM. Breyfus, Lockroy, qui ont fait de M. Freycinet lui-même un candidat ? Peut-être veulent-ils jouer au plus fin avec le pesant Dupuy. Mais c'est lui qui les mènera, car ils ne seront pas libres de faire un marchandage aux forces démocratiques. Et, quand il en aura besoin, M. Dupuy ne craindra pas de faire appel aux forces de réaction. Il se sert de nous.

Quant à ce qui est de l'acte, c'est à ses frais que M. Breyfus a tenu de se faire une majorité compacte, comprenant opportunistes, modérés, réactionnaires et nationalistes. Qu'importe après tout ? A quoi bon, dans ces conditions, se faire la réaction ? Baudry moral de notre parti a grandi. Préparons-nous donc résolument au combat. Nous venons de gagner contre les généraux de jésuites et de la cour d'État une grande victoire. C'est avec droit que nous nous glorifions de cette victoire que nous aborderons M. Dupuy.

JEAN JAURES.

Echos & Nouvelles

Un homme d'État qui est bien « de la carrière » et qui donne un excellent exemple de la manière de calculer et de danser, est assurément le ministre des colonies de la Russie, le prince Glikov. Il a commencé par faire le tour du monde, constatant tous les progrès, étudiant toutes les inventions. Il est entré, en 1882, dans le ministère des colonies, et il a travaillé comme un fou. Après quoi, il est devenu directeur de trains et chef de station en Angleterre. Ensuite, il est devenu directeur de la gare. Il a passé des années au railway français, en tant que directeur, et a été nommé directeur général des voies et des communications, et, finalement, ministre.

Les listes des élections consulaires déposées au vertu de la loi du 28 Janvier dernier donnent aux listes de la Seine-Inférieure, pour la commune de Wandewille, un grand nombre de noms. Parmi eux, on trouve le nom de M. Freycinet, qui a été élu conseiller municipal. C'est la première fois que les femmes sont appelées à voter et que nous voyons des noms féminins au suffrage universel.

Les listes des élections consulaires comprennent cinquante-cinq noms, dont les femmes qui y sont inscrites comme électeurs représentent six pour cent du total. La proportion n'est pas très élevée de ce qui existe entre les hommes et les femmes dans les listes consulaires.

Le mot d'ordre, pour le moment, est de faire des grands électeurs de l'Empire. A l'avenir, on pourra aller plus loin.

Trois grandes bibliothèques populaires, libres et gratuites, ont été inaugurées par le ministre de l'Instruction publique, M. Combes, à Paris. Elles sont destinées à servir de modèles aux autres bibliothèques populaires.

Les listes des élections consulaires déposées au vertu de la loi du 28 Janvier dernier donnent aux listes de la Seine-Inférieure, pour la commune de Wandewille, un grand nombre de noms. Parmi eux, on trouve le nom de M. Freycinet, qui a été élu conseiller municipal. C'est la première fois que les femmes sont appelées à voter et que nous voyons des noms féminins au suffrage universel.

Les listes des élections consulaires comprennent cinquante-cinq noms, dont les femmes qui y sont inscrites comme électeurs représentent six pour cent du total. La proportion n'est pas très élevée de ce qui existe entre les hommes et les femmes dans les listes consulaires.

Le mot d'ordre, pour le moment, est de faire des grands électeurs de l'Empire. A l'avenir, on pourra aller plus loin.

Trois grandes bibliothèques populaires, libres et gratuites, ont été inaugurées par le ministre de l'Instruction publique, M. Combes, à Paris. Elles sont destinées à servir de modèles aux autres bibliothèques populaires.

Les listes des élections consulaires déposées au vertu de la loi du 28 Janvier dernier donnent aux listes de la Seine-Inférieure, pour la commune de Wandewille, un grand nombre de noms. Parmi eux, on trouve le nom de M. Freycinet, qui a été élu conseiller municipal. C'est la première fois que les femmes sont appelées à voter et que nous voyons des noms féminins au suffrage universel.

Les listes des élections consulaires comprennent cinquante-cinq noms, dont les femmes qui y sont inscrites comme électeurs représentent six pour cent du total. La proportion n'est pas très élevée de ce qui existe entre les hommes et les femmes dans les listes consulaires.

Le mot d'ordre, pour le moment, est de faire des grands électeurs de l'Empire. A l'avenir, on pourra aller plus loin.

Trois grandes bibliothèques populaires, libres et gratuites, ont été inaugurées par le ministre de l'Instruction publique, M. Combes, à Paris. Elles sont destinées à servir de modèles aux autres bibliothèques populaires.

Les listes des élections consulaires déposées au vertu de la loi du 28 Janvier dernier donnent aux listes de la Seine-Inférieure, pour la commune de Wandewille, un grand nombre de noms. Parmi eux, on trouve le nom de M. Freycinet, qui a été élu conseiller municipal. C'est la première fois que les femmes sont appelées à voter et que nous voyons des noms féminins au suffrage universel.

Les listes des élections consulaires comprennent cinquante-cinq noms, dont les femmes qui y sont inscrites comme électeurs représentent six pour cent du total. La proportion n'est pas très élevée de ce qui existe entre les hommes et les femmes dans les listes consulaires.

Le mot d'ordre, pour le moment, est de faire des grands électeurs de l'Empire. A l'avenir, on pourra aller plus loin.

Trois grandes bibliothèques populaires, libres et gratuites, ont été inaugurées par le ministre de l'Instruction publique, M. Combes, à Paris. Elles sont destinées à servir de modèles aux autres bibliothèques populaires.

Les listes des élections consulaires déposées au vertu de la loi du 28 Janvier dernier donnent aux listes de la Seine-Inférieure, pour la commune de Wandewille, un grand nombre de noms. Parmi eux, on trouve le nom de M. Freycinet, qui a été élu conseiller municipal. C'est la première fois que les femmes sont appelées à voter et que nous voyons des noms féminins au suffrage universel.

Les listes des élections consulaires comprennent cinquante-cinq noms, dont les femmes qui y sont inscrites comme électeurs représentent six pour cent du total. La proportion n'est pas très élevée de ce qui existe entre les hommes et les femmes dans les listes consulaires.

Le mot d'ordre, pour le moment, est de faire des grands électeurs de l'Empire. A l'avenir, on pourra aller plus loin.

Trois grandes bibliothèques populaires, libres et gratuites, ont été inaugurées par le ministre de l'Instruction publique, M. Combes, à Paris. Elles sont destinées à servir de modèles aux autres bibliothèques populaires.

Les listes des élections consulaires déposées au vertu de la loi du 28 Janvier dernier donnent aux listes de la Seine-Inférieure, pour la commune de Wandewille, un grand nombre de noms. Parmi eux, on trouve le nom de M. Freycinet, qui a été élu conseiller municipal. C'est la première fois que les femmes sont appelées à voter et que nous voyons des noms féminins au suffrage universel.

Les listes des élections consulaires comprennent cinquante-cinq noms, dont les femmes qui y sont inscrites comme électeurs représentent six pour cent du total. La proportion n'est pas très élevée de ce qui existe entre les hommes et les femmes dans les listes consulaires.

Le mot d'ordre, pour le moment, est de faire des grands électeurs de l'Empire. A l'avenir, on pourra aller plus loin.

Car nous aurons refoulé le retour offensif de la barbarie.

Mais que fera en cette crise, le ministre Dupuy ? Il a je ne sais quoi d'équivoque et de fonce. Il est chargé d'abord de donner le pouvoir, pendant la période de révision, à celui-là même qui a présidé à l'attentat de 1894. Il est malaisé aussi de comprendre pourquoi M. Charles Dupuy, qui a commencé par offrir le portefeuille de la justice à M. Ribot, l'a rejeté ensuite sur la nomination des nationalistes. Car, s'il entend se livrer à eux, pourquoi garde-t-il quelques membres du ministère Brisson ? Il n'est pas probable que M. de Freycinet et M. Deloubert soient opposés à la révision.

Et, en tout cas, que pourrait aujourd'hui le gouvernement ? Il paraît bien difficile que le ministère refuse à la Cour de cassation, qui les demandera, communication de tous les dossiers. Le pays se révolterait contre une manœuvre aussi réellement hostile à la vérité. Il est probable que M. Charles Dupuy dira aux nationalistes, aux socialistes, aux libéraux, à la révision, ne peut plus être arrêtée, et il faut faire la part du feu. Mais je vous menagerai des compensations.

Il est en deux auxquelles. Il songe peut-être, d'abord, il pourrait bien faire jouer à huis clos le colonel Picquart et le livrer en proie aux misérables qui ne lui pardonnent pas d'avoir vu la vérité et de l'avoir dit. Mais que M. Dupuy prenne garde, car il se fait reconnaître, contre Picquart, avec une précaution plus marquée encore et une solennité plus dédaignée, le crime contre Dreyfus, et il commence à voir que ces choses-là se paient.

Il est plus probable que M. Charles Dupuy, sous prétexte de « défendre l'armée » qui n'est attaquée que par les Esterhazy et les du Puy de Clain, exercera des poursuites contre les journaux qui demandent la réforme des institutions militaires. Il frappera les socialistes. On n'a dit aussi qu'il voudrait arrêter par la force le mouvement de pensée et de conscience qui emporte une partie de l'université vers un ordre nouveau, où le droit humain aura des garanties plus sérieuses. Guerre à la classe ouvrière et au socialisme ! Guerre à la pensée ! Voilà le programme de réaction par lequel M. Dupuy voudrait racheter aux nationalistes et des socialistes la révision inévitable.

Il ne nous déplaît pas de voir les nationalistes derrière M. Dupuy. En se coalisant avec les nationalistes, le libéralisme prend sa vraie place et son vrai rôle. Les chefs devaient finir ainsi : mais que font de ces ministres « radicaux », MM. Breyfus, Lockroy, qui ont fait de M. Freycinet lui-même un candidat ? Peut-être veulent-ils jouer au plus fin avec le pesant Dupuy. Mais c'est lui qui les mènera, car ils ne seront pas libres de faire un marchandage aux forces démocratiques. Et, quand il en aura besoin, M. Dupuy ne craindra pas de faire appel aux forces de réaction. Il se sert de nous.

JEAN JAURES.

TOUS CONTENTS !

Le Progrès du Nord se félicite de la combinaison Dupuy ; l'Echo du Nord s'en poutèle les habits. La Dépêche recommande aux prières de ses amis, les libéraux ; la Croix ne dit rien, mais n'en pense pas moins... Ainsi, tout le monde est content, des radicaux aux chrétiens !

Nous-même, — oui, nous-même, — faisons crédit au nouveau cabinet. Nous observons. Quel heureux homme que ce Monsieur Dupuy ! Nouveau César, il peut dire : « Je suis venu, j'ai vu, j'ai conquis ! »

Mieux encore ! car ce n'est pas un Pharaon qu'il a attaché à son char, mais deux, trois, quatre, cinq Pharaons !

Et bien, non. Son bonheur, sa fortune ne sont faits que d'apparences. Ils ont peut-être la lassitude qui étend, et, aussi, les espérances de chacun. Mais, la lassitude n'a qu'un temps et les espérances exigent des satisfactions.

Les radicaux du Progrès, les équilibristes de l'Echo, les réactionnaires de la Dépêche et les cléricaux de la Croix retrouveront leur ancien nerf — ils en ont encore, — et à ce moment, M. Dupuy, tiré des quatre coins du monde politique, ayant d'autre part le socialisme à ses chausses, manœuvra la destinée qui ne le fit que pour quelques heures, le poupon chéri de tous !

C'est une fatalité, — le triste retour des choses ; et cela se conçoit aisément, car on a beau s'appeler Dupuy, être du Puy et parler auvergnat, il n'est pas possible d'accorder entré eux des sons aussi dissimulables que ceux qui percent du Progrès, de l'Echo de la Dépêche et de la Croix.

Tout le monde est content aujourd'hui, on se frotte les mains, on se congratule ; — demain, tout le monde sera irrité, on se montrera le poing, on s'injuriera et c'est l'heureux de ce monde, M. Dupuy, qui payera la casse.

En effet, s'il gouverne avec les radicaux, il indisposera les libéraux et les cléricaux, s'il s'appuie sur ces derniers il aura contre lui les premiers.

Quant à nous, socialistes, qui ne demandons et n'attendons rien d'aucun ministère bourgeois, nous nous tiendrons, comme devant, parmi les spectateurs de la comédie politique... qui continue, — persuadés que le moment viendra où le peuple, lassé, nous supplantera et balayera la scène et les coulisses du régime parlementaire.

AU PAYS NOIR

LES CAISSES DE SECOURS

En réorganisant les caisses de secours des ouvriers mineurs, la loi nouvelle a voulu faire disparaître les abus commis à leur détriment par les compagnies, qui espèrent une retenue s'élevant généralement à 3 0/0 des salaires. Les statuts des anciennes caisses, rédigés de façon à faire supporter aux travailleurs tous les risques, furent remplacés par des règlements plus conformes aux aspirations de la démocratie minière.

Actuellement, les journées de chômage occasionnées par les accidents doivent être mises à la charge des employeurs. Les pensions de vieillesse, que l'on ne touchait qu'après un séjour de 30 années consécutives dans la même exploitation, sont rendues obligatoires et proportionnelles aux retenues et versements imposés aux deux parties.

Il est regrettable que toutes les fois que le Parlement vote une loi de la nature de celle qui nous occupe, des clauses restrictives y soient toujours introduites.

En laissant aux mineurs la majorité au sein des conseils d'administration, le législateur a cru leur accorder la facilité d'organiser librement les services médicaux et pharmaceutiques ainsi que la répartition des secours en nature et pécuniaire ; mais les exploitants ne l'ont pas compris ainsi, ils se sont soustraits à l'esprit de la loi en s'efforçant d'opposer la résistance à son libre fonctionnement.

Les conflits, qui ont été portés devant le Conseil d'Etat, les nombreux ouvriers congédiés à cause de leur élection au titre d'administrateur vont faire l'objet d'une discussion au congrès de Saint-Etienne qui sera suivie d'une demande de modification à la loi du 20 Juin 1894, ayant pour but de solliciter le classement des employés parmi la catégorie des patrons.

En reconnaissant aux patrons le droit électoral, concédé aux ouvriers qu'ils ont sous leurs ordres, et qu'ils peuvent congédier même sans motifs, le parlement est allé à l'encontre du but qu'il se proposait.

Les employeurs ayant manifesté la même opposition au moment de l'application de la loi sur les délégués à la sécurité des travailleurs du sous-sol, M. Viette, ministre des travaux publics d'alors, n'a admis pour les employés, ni le

LA QUESTION D'EGYPTE

Fureur d'armements. — Dans nos ports de guerre et dans les ports anglais. Intervention du Négus. — Le discours de M. Hayes-Fisher. — Le commandant Marchand au Caire.

Toulon, 3 novembre. — On continue à débarquer de tous les navires de l'escadre les projectiles de combat. De concert avec le préfet maritime, le commandant en chef de l'escadre a décidé que cette force navale, dans une de ses prochaines sorties, devra simuler une attaque sur trois points différents des îles de Porqueresses, de la batterie flottante « Monarque » et de l'urgence des modifications qu'il y aura à apporter à la défense de ces deux points.

Les troupes qui viennent d'être envoyées devront s'opposer à tout débarquement qui pourrait tenter de faire les navires de l'escadre.

Les vaisseaux-école de canonage la Couronne a été placé, à partir du 1er novembre, dans la position armée et a disposé d'un effectif spécial de réserve de 2e catégorie.

Brest, 3 novembre. — De nouvelles batteries ou détachements d'artilleurs sont arrivés à Brest par tous les trains de la journée d'hier.

Les 50 soldats de 2e d'infanterie de marine arrivés au Congo ont été reçus par les habitants venus à leur rencontre.

Le croiseur Sage, le cuirassé Victorieuse et la batterie flottante « Monarque » vont prendre leurs vives et matières consommables pour trois mois ou six mois. Ils vont également embarquer tous leurs munitions de guerre, et la Victorieuse prendra en outre à son bord les torpilles de rechange des torpilleurs qu'elle doit convoyer.

Cherbourg, 3 novembre. — Le contre-torpilleur Lakriva a été lancé, à dix heures et demie, à l'arsenal. L'opération a pleinement réussi. Les autorités et assistants et le public était nombreux. La musique de l'infanterie de marine a joué la Marseillaise.

Les nouvelles batteries d'artillerie de campagne appartenant à Douvres, Douport et Portsmouth, la Fère, Laon et Orléans, viennent d'arriver à Cherbourg pour y tenir garnison.

LES ARMEMENTS ANGLAIS

Londres, 3 novembre. — On prend des mesures dans plusieurs districts maritimes anglais, notamment à Douvres, Douport et Portsmouth, en vue d'une mobilisation probable des réserves de l'armée de terre et de mer et d'une partie de l'armée de l'air.

Le Doyen de l'Église d'Édimbourg a donné hier des ordres pour une mobilisation partielle des hommes de la réserve navale. L'exécution de ces ordres a commencé hier à Portsmouth, Plymouth et dans plusieurs autres districts. On va mobiliser un grand nombre de réservistes de la marine pour remplacer dans les ports les hommes de la réserve appelés au service actif à la mer.

Une dépêche de Malte au Standard annonce que la partie de l'escadre de la Méditerranée, qui était à Corfou, a été rappelée à Malte. Des croiseurs sont stationnés devant le port pour surveiller les casernes prêtes à partir au premier signal.

Les préparatifs navals et militaires continuent sans interruption. M. Goschen, premier

droit de vote ni celui de se faire élire. Sa circulaire du 9 septembre 1893, édictée que « les surveillants, chefs de poste, maîtres-mineurs, portons, en général, les personnes préposées par les exploitants à la surveillance des ouvriers, même payées à la journée ne peuvent être considérées comme ayant la qualité d'ouvriers du fond. »

Les décisions du Conseil d'Etat sont formelles sur ce point. Celles du 14 mai 1891 et du 20 juin de la même année ne laissent subsister aucun doute. Elles sont ainsi formulées :

« Ne saurait être considéré comme « ouvrier travaillant au fond de la mine » le préposé à la surveillance des ouvriers dans le fond de la mine. »

Seton le Conseil général des mines, le mot « ouvrier » a dans les lois et règlements relatifs aux travaux souterrains, une signification précise et ne s'applique jamais aux membres du personnel surveillant.

L'article 1er de la loi du 29 Juin 1894, donnant aux employés le droit de se faire inscrire à la caisse de secours jusqu'à concurrence d'un salaire de 2,400 fr. a permis aux agents généraux et ingénieurs en chef, ingénieurs de division, conducteurs de travaux et autres que le traitement met à l'abri de la misère, de verser une cotisation basée sur le montant de ce salaire fictif.

Du fait de cette inscription, ils peuvent se faire élire comme candidats ouvriers pour les listes électorales, entrant considérablement la liberté du scrutin. C'est pourquoi les délégués au Congrès de Saint-Etienne feront bien de proposer l'exclusion des employés.

On pourrait maintenir aux préposés à la surveillance des mineurs et à ceux chargés de la direction des travaux, les avantages pécuniaires qu'ils peuvent tirer en versant à la caisse de secours une taxe basée sur un salaire rapporté à 2,400 francs, mais cela n'est pas possible en matière d'administration, ils sont largement représentés par le tiers des membres qui leur est accordé.

BASLY,
député du Pas-de-Calais.

NOTE OFFICIEUSE ANGLAISE

Londres, 3 novembre. — On télégraphie du Japon que le commandant Marchand a été nommé à la tête de la mission française à Fashoda.

« Une vive émotion règne au camp de Fashoda par suite du bruit persistant que Ménélik aurait commencé à marcher vers le sud-ouest de l'Angleterie qu'il incrimine d'avoir empiété sur ses territoires revendiqués par lui à divers endroits. »

« Nous avons dit qu'un des membres les plus influents du parti conservateur, M. Hayes-Fisher, le leader, s'était déclaré en mesure d'adhérer officiellement à la question d'Égypte. »

« Le gouvernement anglais a communiqué à la presse une note officielle qui ne donne pas un aperçu de la mesure d'adhésion de M. Hayes-Fisher, mais laisse supposer qu'il s'agit de la nomination de M. Hayes-Fisher au poste de commandant en chef de la mission française à Fashoda. »

« M. Hayes-Fisher a déclaré que la situation en ce qui concerne la question de Fashoda, est aujourd'hui la même qu'avant la crise ministérielle en France. Il est tout naturel que le ministre des affaires étrangères, démissionnaire, se soit adressé à M. Hayes-Fisher pour lui confier le soin de cette question dans un sens ou dans un autre. »

« Il n'est pas moins exact, ainsi que nous l'avons précédemment annoncé, que la veille même de la chute du Cabinet, le ministre des affaires étrangères, lord Salisbury, a approuvé le plan antérieur du ministre des affaires étrangères et qu'il n'y a pas fait apporter de modifications. La déclaration qui sera faite demain à la Chambre nous éclairera probablement sur ce point. »

« En attendant, il faut constater que le gouvernement anglais se montre moins satisfait encore que précédemment en ce qui concerne les négociations pour le Bah-el-Ghazal. »

L'INTERPELLATION DE MUN

Paris, 3 novembre. — Il est probable que la Chambre discutera, lundi prochain, l'interpellation de M. le comte de Mun sur l'affaire de Fashoda. On ne saurait encore exactement préjuger les déclarations que sera amené à faire M. le ministre des affaires étrangères. Les négociations ne sont pas encore closes ; M. le baron de Courcel, notre ambassadeur à Londres, est reparti hier soir pour son poste, et il est maintes fois dit que M. le comte de Mun aura, au cours de cette semaine, une entrevue avec lord Salisbury. De cette entrevue dépendra la résolution du gouvernement anglais.

« En outre, dit-il lundi, le ministre aura connaissance des motifs qui ont déterminé le commandant Marchand à démissionner. »

« M. le comte de Mun a dit qu'il se rendra à Fashoda, et qu'il y rencontrera M. le capitaine Barthelet, et le capitaine Orsary, sera accompagné par un télégramme de la situation exacte de la mission française dans Fashoda. »

ARRIVÉE DE MARCHAND AU CAIRE
Le Caire, 7 heures du soir. — Le commandant Marchand est arrivé au Caire, par le Consul de France et plusieurs négociants français.

Le commandant avait l'air amaigri, brûlé par le soleil.

Il est rendu en voiture à l'Agence Française, où il est accompagné de deux autres Français.

lord de l'armée, passe toute sa journée au travail. Hier il a conféré longuement au ministère de la guerre avec lord Lansdowne.

Le commandant naval du district de Plymouth a reçu l'ordre de mobiliser tous les hommes placés sous ses ordres. Ceux-ci ont été réveillés hier, à trois heures du matin, et sont partis immédiatement à la station de Southampton pour se rendre à Fashoda.

De ce point, ils ont été dirigés sur tous les navires de la flotte de réserve. Un certain nombre ont été affectés à l'escadre de Portsmouth et à Port-Balfax (Nouvelle-Écosse).

Les arsenaux ont reçu des approvisionnements considérables de poudre sans fumée, de munitions et de fusils à répétition destinés non seulement aux forces régulières, mais aux réserves et aux volontaires de la guerre.

Les canons à tir rapide sont mis en position sur tous les points fortifiés. Tous les marins de l'île de Wight ont reçu l'ordre de s'embarquer à Cowes et formeront l'escadron du croiseur Australia.

On prête au gouvernement britannique l'intention d'acheter les magnifiques cuirassés japonais qui a été lancés hier sur la Tamise. Ce cuirassé, qui pèse 8,000 tonnes, est le plus puissant armé de la marine du monde entier. Il est le nom de « Shikishima ».